nantes-citoyennete.com

Conseil de développement Nantes métropole

Nouveau projet de territoire

3 septembre 2010



Contribution de Jean-Pierre LE ROY

Vision de notre territoire en 2030, après rupture

En ce début d'année 2030, dans la perspective de l'élaboration par Nantes Métropole des prochains PDU et PLH, un point de situation ainsi qu'une réflexion prospective s'imposent.

La vision lisse et tendancielle que l'on pouvait imaginer, pour notre territoire, au début des années 2010 ne s'est pas concrétisée.

Le traumatisme induit par le choc énergétique du milieu des années 2010 s'estompe. La pénurie des énergies fossiles est à présent bien installée et nous avons appris à vivre avec. Ce phénomène, associé à la répétition d'accidents climatiques majeurs générés par le réchauffement climatique, a déclenché auprès de nos concitoyens la prise de conscience sur le développement durable que l'on sait. La rupture dans les comportements a été rapide et est irréversible. Il faut observer que les quotas et taxes carbone mis en place ont été de forts éléments d'incitation et font maintenant partie de notre quotidien de citoyen engagé pour l'avenir de la planète. La consommation débridée a fait place à la consommation responsable. La majorité de nos concitoyens a pris conscience que nous vivions dans un monde fini. Nous ne consommerons plus jamais comme il y a vingt ans.

Notre territoire a-t-il su anticiper et gérer correctement ces changements profonds ? Nous pouvons faire un point sur les principaux thèmes.

Le logement

Le rythme de plus de 7000 logements net supplémentaires par an sur Nantes Métropole est maintenant acquis et a permis de juguler l'étalement urbain si dommageable pour la planète. La ville se densifie en se reconstruisant sur elle-même selon le scénario du début des années 2010. La norme de construction HQE et basse consommation énergétique est devenue la règle. Le quota de 20% de logements sociaux est atteint mais il faut rester vigilant car la demande reste importante.

L'énorme problème de la mise aux normes environnementales des logements et bâtiments anciens n'est que partiellement traité. Il s'agit là pourtant d'un fantastique gisement de réduction d'émissions de CO2. Le projet lle de Nantes, maintenant achevé, fait figure de modèle sur le plan environnemental mais il reste à traiter de nombreux quartiers anciens de l'agglomération. Un tiers des logements de Nantes Métropole reste en dehors des normes énergétiques actuelles. C'est considérable.

Les déplacements

Bien que correctement anticipée l'évolution des parts modales dans les déplacements aura été brutale sur les deux dernières décennies. La voiture représente à présent moins de 35%. Cette baisse a fortement profité aux transports en commun qui avec 30% vont bientôt faire jeu égal avec la voiture.

Concernant le tramway, malgré la construction des rocades et l'extension considérable du réseau, la demande des usagers est difficilement satisfaite. Le franchissement multimodal Ouest entre Rezé et Chantenay est un succès. Tout cela a permis d'apaiser le trafic sur le pont de Cheviré et sur l'ensemble du périphérique.

Le grand réseau cyclable tant espéré fait le bonheur de tous et participe grandement à l'attractivité de l'agglomération. De ce fait la part modale du vélo s'est fortement accrue et frôle à présent les 10%.

Le formidable développement du réseau TGV Français et Européen, induit par le choc énergétique, met à présent Nantes à moins de 3 heures de la plupart des capitales Européennes. Le train ayant pris une place prépondérante dans les déplacements la construction de nouvelles gares devient une priorité absolue.

Que dire de Notre Dame des Landes qui a été lancé à contre-courant de cette rupture à l'été 2010 ? La chasse au CO2 aura démontré son inutilité amplifiée par l'énorme bévue écologique. Quand l'avion émet toujours 60 à 100 fois plus de CO2 au Km passager que le train il ne pouvait en être autrement. Même s'il reste une petite part de marché pour les vols intercontinentaux seulement accessibles aux plus aisés à présent.

L'énergie

La recomposition du bouquet énergétique au profit des énergies faiblement émettrices de CO2 voit enfin son aboutissement. Le pétrole, maintenant réservé aux transports qui subsistent avec cette énergie, a laissé principalement la place à l'énergie électrique.

La première tranche EPR de Cordemais a enfin permis à la région de faire face à ses besoins.

Il s'avère urgent à présent de lancer la deuxième tranche car le succès grandissant des transports électrifiés nécessite des ressources importantes.

Les économies d'énergie doivent rester la priorité de la politique énergétique de Nantes Métropole. Nous sommes encore trop loin des objectifs de réduction d'émission de CO2.

Les emplois

Le formidable essor des emplois « verts » a entrainé une redistribution et une dynamisation de l'emploi sur l'agglomération. Nantes a su attirer les meilleures entreprises du domaine mais la reconversion reste inachevée.

Les grands équipements

La nouvelle gare de Nantes de la fin des années 2010 s'avère déjà sous dimensionnée. Le succès fulgurant du train l'a déjà portée à ses limites. Il faut voir plus grand !

Le regroupement du CHU sur l'île de Nantes est une réussite. Le prix à payer aura été le déménagement total du M.I.N mais ça en valait la peine. La liaison télécabine Chambre de Commerce-CHU-gare de Pont Rousseau Nouvelles Cliniques a permis un accès facile en complément de la ligne 5 de Tram.

Le transbordeur Jules Verne est devenu le phare de l'agglomération comme le pressentait l'un de nos collègues dans une contribution mi-2010. C'est le symbole d'une ville verte, apaisée et attractive. Son exploitation privée est un succès commercial.

Il faut observer, cependant, que l'extension considérable du réseau de transports en commun a absorbé les financements normalement dévolus à d'autres domaines et notamment le sport. Il devient urgent de corriger ces lacunes.

Les habitants de Nantes Métropole

Les efforts sur le logement, sur les transports, sur les grands équipements, sur l'emploi, déployés par l'agglomération ont été payants. Les évolutions induites par le développement durable sont admises par une majorité. Les changements de comportement sont patents. Chacun a compris que l'ère du toujours plus était derrière nous. Malgré la rupture écologique, les replis protectionnistes, tant redoutés, des catégories sociales les plus favorisées ont su être évités. Il fait toujours bon vivre à Nantes. La forte croissance de la population et la fréquentation touristique soutenue en témoignent.

Conclusion

Comme pour le tram dans les années 90 Nantes a su, à compter de 2015, être visionnaire en anticipant correctement les importants changements de société consécutifs à la crise énergétique et en faisant preuve d'innovation.

Elle se classe, dans sa catégorie, dans les premières Métropoles Européennes dans la prise en compte des bouleversements liés à la rupture et à la refondation de nos modes de vie.

Nantes est une ville verte attractive qui a su traiter correctement les problèmes sociaux découlant de ces bouleversements.

Cependant le combat n'est pas terminé. En 2010 les experts des questions énergétiques et environnementales estimaient qu'il faudrait au minimum 25 ans pour passer de la société de consommation débridée à l'ère d'un monde durable et apaisé respectueux des ressources, du climat et de l'environnement de la planète.

C'était le fameux "facteur quatre" de réduction de nos émissions de CO2.

Le chemin est encore long. Rendez-vous en 2040 ?